



MAIRIE DE GAUSSON

Tél. : 02.96.28.72.13

mairie.gausson@orange.fr

www.mairie-gausson.bzh

N° 1 / 2023

DECES :

Les obsèques de Monsieur Pierre HAMON, décédé le 13 janvier à l'âge de 89 ans en son domicile « Le Vaucorbin » ont eu lieu le 17 Janvier.

A toute sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

NAISSANCE :

Nous avons appris la naissance d'un petit garçon au foyer de Vincent LE COQ et Chloé FLAGEUL, 14 Rue de la Croix Rouge, né le 23 Janvier 2023 à Saint-Brieuc.

Tous nos vœux à *Lisandro* et félicitations aux parents

REMERCIEMENTS :

Marie-Agnès et Jean-Yves LE RAY, ainsi que toute leur famille, vous remercient très sincèrement de votre présence aux obsèques de leur maman Angèle BANNIER, et de toutes marques de sympathie manifestées. Un grand merci à tous

REMERCIEMENTS :

Léone et Francis HARZO remercient chaleureusement les quelques personnes qui, avec la pudeur d'agir dans l'ombre, les ont aidés, soutenus, hébergés et également celles qui leur ont proposé leurs services, lors de l'incendie de leur habitation le 24.09.2022 C'est dans ces moments difficiles que l'on reconnaît ses vrais amis.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE A GAUSSON : Atelier d'écriture et d'illustration avec l'autrice Armelle Raulo et l'illustratrice Sénypchine des romans « Les Mystères de Sidroc'h »

Mercredi 08 mars de 14h30 à 16h30 à la bibliothèque de Gausson, atelier d'écriture et d'illustration autour de l'univers fantastique des romans « Les Mystères de Sidroc'h » avec Armelle Raulo, autrice, et Sénypchine, illustratrice. Cet atelier s'adresse aux enfants **à partir de 8 ans**. Le nombre de places est limité à 12 donc l'**inscription** est obligatoire au **06 66 63 03 98**. Si inscription réalisée par l'envoi d'un sms, merci de préciser le nom et le prénom de l'enfant ainsi que son âge, s'il manque une indication, l'inscription ne pourra être prise en compte.

REPAS APE A EMPORTER LE 11 MARS 2023 :

L'Amicale des Parents d'Élèves de l'école communale propose un repas « Bruschettas (tartines type pizza/Royale ou Savoyarde), le Samedi 11 Mars, exclusivement à emporter. 8 € pour les adultes (1 Bruschetta, 1 salade, 1 kouign amann) – 4 € pour les enfants (1/2 Bruschetta, 1 salade, 1 yaourt à boire) Retrait des repas à la salle des fêtes de Gausson à partir de 18H00. Tickets en vente auprès des parents ou « Chez L'Ami »

REPAS DES CHASSEURS A EMPORTER LE 25 MARS 2023 :

Terrine-Langue de bœuf-pommes vapeur-fromage-grillé aux pommes
Prix : 12 Euros (adulte) – Enfant : 6 Euros - Tickets en vente auprès des chasseurs
Repas à retirer à la salle des fêtes de Gausson à partir de 18h30

**Ce bulletin est distribué par voie postale
Pour les personnes refusant la publicité, des exemplaires sont disponibles en Mairie.**

TRI SÉLECTIF :

LOUDEAC
communauté

Contacts presse
Service déchets
02 96 66 40 10
servicedechets@loudeac-communaute.bzh

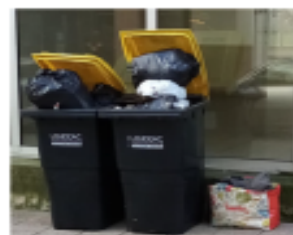
Communiqué
presse

Alerte sur la qualité du tri sélectif

Nous constatons depuis plusieurs semaines, une dégradation du tri sélectif présenté à la collecte ce qui a entraîné de nombreux refus de collecte.

Anomalies de collecte constatées

- › Présence de sacs « noirs » dans les conteneurs de tri sélectif ;
- › Présence de cartons ;
- › Autres déchets (essuie-tout, mouchoirs, couches, masques...);
- › Conteneurs débordants/sacs au sol.



Afin d'éviter des refus de collecte pour non-conformité des flux présentés, nous vous rappelons les règles suivantes :

- › Le tri sélectif doit être déposé en vrac dans les conteneurs « tri sélectif » (couverture jaune) ;
- › L'utilisation de sacs noirs pour le tri sélectif est interdite (les sacs noirs sont réservés aux dépôts des ordures ménagères et donc refusés par le centre de tri Generis de Ploufragan) ;
- › Les cartons sont à déposer en déchetteries ;
- › Les déchets (essuie-tout, mouchoirs, couches, masques...) sont à déposer dans des sacs noirs fermés dans les conteneurs « ordures ménagères » (couverture marron) ;
- › Les ordures ménagères doivent être déposées en sacs noirs fermés dans les conteneurs ordures ménagères (couverture marron)
- › Le guide du tri et le guide de la collecte sont téléchargeables sur notre site internet www.bretagnecentre.bzh

Pour toutes informations
Service déchets : 02 96 66 40 10 • servicedechets@loudeac-communaute.bzh
www.bretagnecentre.bzh

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE / ATTENTION AUX MODIFICATIONS D'ADRESSE

Vous êtes inscrit sur la liste électorale de Gausson, mais au cours de l'année 2022 vous avez déménagé et changé d'adresse au sein même de notre commune. N'oubliez pas alors d'avertir la Mairie

UN PROJET DE FORMATION PROFESSIONNELLE ?

Nous vous accueillons pour répondre à vos questions et vous informer sur les financements proposés par la Région Bretagne.

Permanences : Lundi 27 mars 2023, de 14h à 17h à MEEF de Loudéac 1 rue de la Chesnaie.

Prenez rendez-vous : 02 97 30 24 37 efo.centrebretagne@bretagne.bzh

PORTES OUVERTES :

- MFR Loudéac : **Samedi 11 mars 2023 - 8H30 – 17 H**
- Les Compagnons du devoir : Le collégien ou lycéen qui souhaite apprendre un métier, l'étudiant en quête d'une réorientation, le salarié en reconversion professionnelle... **du 10 au 11 mars 2023** :
25 bis rue de Verdun à TREGUEUX

- Collège Saint Joseph à Plouguenast : vous accueille sans rendez-vous :

Le samedi 11 mars 2023 de 9h00 à 12h00

Venez rencontrer les enseignants et découvrir notre projet éducatif

PERMANENCES POLE EMPLOI A LA MAISON FRANCE SERVICES A PLOEUC/L'HERMITAGE

Nouvelles permanences pour les usagers

De nouvelles permanences ont lieu à la Maison France Services, située dans les locaux de la Poste : il s'agit de permanences Pôle Emploi. « Nous intervenons chaque 1er mercredi du mois, de 9h à 12h30 » indique Thomas Businne, en charge de ces permanences Pôle Emploi. Ainsi les bénéficiaires ayant besoin d'aide, d'information ou de précision dans leur dossier peuvent rencontrer un conseiller. « Il est préférable de prendre rendez-vous au préalable, pour une meilleure fluidité et éviter l'attente, mais nous pouvons recevoir également sans rendez-vous si besoin » précise-t-il. Un accompagnement pour tous.

Pour rappel, la Maison France Services permet à chacun d'être accompagné dans ses démarches administratives. « Emploi, retraite, famille, social, santé, logement, accès aux droits, etc ... les usagers peuvent être aidés dans toutes leurs demandes administratives, gratuitement, à la Maison France Services » indique le Maire, Thibaut Guignard.

Un espace numérique est également mis à disposition du public : ordinateur, imprimante, scanner. Ainsi toutes les démarches dématérialisées peuvent être réalisées : prise de rendez-vous en ligne, déclaration, inscription à un service, etc...

Bientôt un Salon de l'Emploi

En lien avec les nouvelles permanences Pôle Emploi, un Salon de l'Emploi est actuellement à l'étude à Plœuc-L'Hermitage. « Nous souhaitons l'organiser au printemps, afin notamment, d'anticiper la saison estivale pour les employeurs » précise Thomas Businne de Pôle Emploi. Une réunion avec les différents partenaires va être organisée d'ici la fin du mois pour préciser les modalités de ce nouveau Salon de l'Emploi. Maison France Services – Ouvert du mardi après-midi au samedi – de 9h à 12h et de 14h à 17h – 02 96 52 90 04

EXTRAIT CONSEIL MUNICIPAL SEANCES DES 02/12/2022 ET 26/01/2023 :

Séance du 02 décembre 2022 :

Tarifs raccordement eau potable

Mme Le Maire propose de fixer un tarif raccordement au réseau d'eau potable public jusqu'à présent inexistant :

-Tarif forfaitaire pour les **particuliers** : 800.00 € (matériel et main d'œuvre)

-Tarif pour les **professionnels** : Forfait de 7m : 470 € et 30 € par mètre supplémentaire

Compteur 80 €

Traversée de route : 350 €

Citerneau avec tampon en fonte : 180 €

Le Conseil Municipal décide d'appliquer ces tarifs à compter du **1^{er} Janvier 2023**

Factures assainissement

La compétence Assainissement des eaux usées « collectif et non collectif » a été transférée par les communes à LCBC depuis le 01.01.2020.

La Commune réalise le service de l'eau potable sur son territoire en régie. La Commune procède à la facturation des consommations d'eau **pour la régie municipale**, et des redevances assainissement collectif **pour le compte de LCBC**.

La convention va fixer :

-les modalités de facturation de la redevance assainissement et de la collecte de la TVA

-les modalités de reversement par la commune à LCBC des recettes perçues en son nom

En vertu de la charte de transfert, le montant de la participation LCBC sera de 3,60€ par usager et par an, avec une rémunération minimale de 300 €.

Le Conseil adhère à la convention et charge Mme Le Maire d'établir l'état des sommes à percevoir auprès de LCBC pour les années 2020/2021/2022.

Clôture régie municipale Cantine-Garderie au 01.01.2023 :

Sur demande de M Le Roux, Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques de Loudéac et que dans les faits la régie n'exerce plus d'activité depuis 01/2021, compte tenu de la facturation des prestations garderie et restauration par voie de rôle, l'ensemble des encaissements étant réalisés par prélèvement automatique depuis 2021, il convient de clôturer la régie au 01.01.2023

Après examen le Conseil Municipal adopte la proposition de Mme Le Maire.

Renouvellement contrat Mme Isabelle THOMAS :

Mme THOMAS Isabelle est en contrat CDD à raison de 18H15/semaine, sur proposition de Mme Le Maire, le Conseil Municipal décide de reconduire le contrat pour 1 an en CDD à compter du 2 Janvier 2023, à raison de 18H15 / semaine. Avis favorable.

DEVIS

Dératisation :

Ecole Maternelle, Ecole, Restaurant scolaire, seule l'entreprise INS Hygiène Bretagne de Trégueux a répondu : Montant du contrat annuel 520 € HT, 624 € TTC – 4 passages par an. Montant de l'intervention en-sus du nombre d'intervention : 45 € HT, 54 € TTC pour un an.

Armoire froide :

Ont répondu :

-Label Table de Vézin-Le-Coquet : armoire positive gastro gn2/1 570 L avec pieds 1 545 € HT, 1 868.40 TTC.

-Sarl ACPS de Saint-Brieuc : 1190 € HT, 1 428 € TTC.

Le Conseil retient la proposition de ACPS.

Séance du 26 janvier 2023

Travaux église :

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux infiltrations survenues dans le clocher, il a été nécessaire de faire intervenir l'entreprise BODET.

Les travaux ont été réalisés le lundi 16 Janvier 2023 à l'aide d'une nacelle, le coût des travaux s'élève à : 2 500 € HT, 3 000 € TTC.

Remplacement des poutres de soutien à l'entrée du porche : les travaux seront réalisés par l'entreprise COUVREAN : coût 5 480 € HT, 6 576 € TTC. Travaux Lundi 30 Janvier 2023.

Balisage – Arrêté et barrières à prévoir.

Jeux extérieurs :

Dans le cadre des projets de réalisations 2023, Mme Le Maire propose aux élus intéressés de se réunir et de solliciter plusieurs devis auprès de différentes entreprises habilitées aux aires de jeux ludiques et sportives ainsi que pour un abribus. M. KEROMEST, Adjoint est chargé de ce dossier et convoquera les élus (Laetitia PETIT, Régis RENAULT, Jonas DIBOU, Elodie MERCIER, Marylène LE GUELVOUT, Hélène DUPONT) afin de faire des propositions pour le prochain budget 2023.

Eau :

Mme le Maire rappelle les tarifs de vente d'eau en vigueur au 01.01.2022. Une augmentation de 2,50 % est validée à l'unanimité pour 2023 sur la consommation uniquement. Le prix de l'abonnement ne change pas.

Cantine :

Mme le Maire présente les nouveaux tarifs d'achat de repas pour la cantine à la Commune de Ploeuc en vigueur au 01.01.2023 : Rappel tarif 2022 : **5.93 €/repas** – augmentation de 2.50 % soit **6.08 €** le repas au 01.01.2023. Le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation de 2.50 % au 01.02.2023. Le tarif de la garderie reste inchangé depuis 2020.

Date vote du budget et des subventions :

Mme le Maire propose le jeudi 23 Mars ou le vendredi 24 Mars à 14H30 - Après discussion : le vendredi 31.03.2023 à 14H30 est retenu. Le vote des subventions aura lieu lors du prochain conseil en Février 2023.